ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973

7me CIRCONSCRIPTION

Pour l'Épanouissement Économique de la 7me Circonscription

Robert DRAPIER et Madame le Docteur WAYS

se présenteront à vos suffrages le 4 Mars prochain.

Leur but principal est la défense du Pays-Haut auquel ils sont particulièrement attachés. Ils comptent bien lui faire retrouver sa prospérité.

Opposé au régime des partis qui fait perdre à l'Homme sa dimension, Robert DRAPIER estime que le rôle d'un Député est d'abord de défendre sa circonscription.

Administrateur depuis de longues années, au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle depuis 1958 où il est Vice-Président, élu Maire de LONGUYON en 1965, Robert DRAPIER met son expérience à votre service. Les réalisations faites à LONGUYON sont une garantie de son efficacité. Quant à Madame le Docteur WAYS, l'organisation du service dont elle a la charge et sa compétence sont des gages de son sens de l'administration.

Mais Robert DRAPIER n'est ni omniscient ni omnipotent, il aura besoin de l'appui de tous pour mener à bien sa mission. Soyez assuré toutefois qu'il défendra "son" Pays-Haut avec la plus grande énergie.

Faites confiance au tandem

R. DRAPIER et R. WAYS

Votez et faites voter au 1er tour pour

R. DRAPIER et R. WAYS

QUEL EST NOTRE PROGRAMME ?

Il serait vain et ridicule de vouloir faire croire aux électeurs du Pays-Haut que nous allons leur offrir tout ce qu'ils désirent. Nous n'avons pas pour habitude de faire de promesses chimériques ni de définir notre politique à coups de slogans. Nous allons simplement jeter les bases de notre action future en développant quelques options qui nous paraissent les plus dignes d'intérêt et également les plus importantes.

- Tout d'abord nous exigerons un véritable droit au travail pour tous - jeunes en particulier - et la sécurité de l'emploi sans laquelle il n'est pas possible de profiter pleinement de toutes les améliorations sociales.

- En regard du coût de la vie, nous trouvons impensable de rencontrer encore des salaires inférieurs à 1.000 francs.

Nous exigerons un salaire mensuel à 1.000 francs minimum.

- Troisièmement, pour nos enfants et nos adolescents, nous réclamerons non seulement la gratuité scolaire jusqu'à 18 ans, mais aussi la gratuité de toutes les fournitures nécessaires à la poursuite des études. De plus, le transport des élèves n'habitant pas sur place devrait être effectué sans aucune participation financière de la part des parents. Nous nous efforcerons de procurer de meilleures armes à la Prévention Sanitaire et Sociale de façon à lui donner l'efficacité indispensable pour assurer une vie plus épanouie aux générations montantes.

- Le problème foncier particulier aux Agriculteurs sera étudié en détail avec l'aide des organisations syndicales spécialisées, de même l'installation des jeunes agriculteurs dont les difficultés ne nous sont pas inconnues, sera facilitée.

- Les avantages sociaux et la retraite des commerçants seront résolus par la recherche d'une intégration au régime général de la sécurité sociale.

- Les droits des Anciens Combattants (pensionnés, veuves de guerre, orphelins) jusqu'ici méconnus par les gouvernements successifs connaîtront une solution définitive. Quant aux Rapatriés, leurs droits seront défendus.

- Nous aborderons ensuite le problème des retraites.
  - D'une part, retraite à 60 ans pour tous les travailleurs encore en activité et à 55 ans pour les femmes.
  - D'autre part, doublement de l'allocation de retraite pour les vieux travailleurs. Nous traiterons du même coup le cas particulier des anciens agriculteurs.

La création de foyers-résidences retiendra toute notre attention et nous multiplierons les maisons spécialisées adaptées au troisième âge.

Il est urgent par ailleurs, de créer des établissements d'accueil pour grabataires.

- Enfin, nous poursuivrons notre effort de développement d'une civilisation des loisirs avec un accroissement des installations sportives et un appel à la culture qui, à notre sens, doit être entreprise dès que les enfants commencent à fréquenter l'école.

Tels sont les points principaux sur lesquels nous nous pencherons en priorité. Inutile d'ajouter que notre action ne se bornera pas à l'étude exclusive de ces dossiers mais que tout ce qui touchera au mieux-être de l'Homme et à l'amélioration de son existence sera notre préoccupation majeure.

Député de la 7me circonscription et Homme du terroir, nous défendrons tout d'abord et avec la plus grande énergie le Pays-Haut, pour lui assurer la place qui lui est due au sein du Département et dans le cadre de la régionalisation.

Si nous comptons participer à tous les travaux du Parlement sur le plan Régional, National et International, nous le ferons toujours avec la volonté de soutenir vigoureusement les intérêts du trigone LONGWY-LONGUYON-VILLERUPT.

Pour la sécurité du Pays-Haut
Pour le maintien et le développement de son Industrie
Pour la certitude de son avenir heureux

VOTEZ EFFICACE AVEC LE TANDEM

R. DRAPIER - R. WAYS

Imp. Moderne Longuyon - Dépôt légal Mars 1973